



**EN SAVOIR PLUS :**

[www.ast67.org](http://www.ast67.org)

**Fiches conseil express :**

- » La manutention de personnes
- » Accident d'Exposition au Sang
- » Femmes enceintes et en projet de grossesse

**INPES**

- » Lavage des mains : affiche « Hygiène des mains simple et efficace », INPES

# VOUS ÊTES... MANIPULATEUR EN RADIOLOGIE

## PRINCIPAUX RISQUES

- **MANUTENTION, POSTURES PENIBLES ET GESTES REPETITIFS** : douleurs du dos, du cou, des épaules, des coudes, des poignets et des genoux : risque de troubles musculo-squelettiques. Station debout prolongée : jambes lourdes, varices.
- **RAYONNEMENTS IONISANTS** : risque de développement de cancers (thyroïde, os, sang).
- **RISQUES INFECTIEUX** : infections virales, bactériennes, parasitaires. Mycoses.
- **PRODUITS CHIMIQUES** (manipulation de produits de contraste et de produits radioactifs, désinfectants, détergents, produits de stérilisation) : irritation de la peau et des voies respiratoires, rhinite, asthme, eczéma, éventuellement risque cancérigène lié aux produits chimiques.
- **CONTRAINTES ORGANISATIONNELLES ET RELATIONNELLES** (agressivité des patients, de la famille, contact permanent avec la maladie et la mort, horaires de travail atypiques (travail de nuit, de week-end, horaires décalés, grande amplitude horaire), respect des plannings de rdv) : stress, fatigue, épuisement, perturbation de la vie familiale et sociale, hygiène de vie dégradée.
- **ACCIDENTS DU TRAVAIL** : accident avec exposition au sang (piqûre, projection oculaire) ou autres liquides biologiques (AES), douleur du dos, lumbago aigu, traumatisme de l'épaule, chute, entorse, contusion.

Pour tout renseignement, adressez-vous à votre médecin du travail

## QUELQUES CONSEILS

### ADOPTÉZ LES BONS GESTES ET LES BONNES POSTURES

- › Utilisez le plus possible la capacité restante des patients en cas de manutention manuelle non mécanisée et demandez l'aide d'un tiers. Demandez aux parents de manipuler leurs enfants.
- › Utilisez le plus possible les dispositifs de levage et de transfert de personnes pour réduire la charge physique (lève-malade, verticalisateur, disque de transfert, etc.). Veillez à être formé au maniement de ces aides techniques. Signalez les matériels défaillants, notamment roulants.
- › Réglez la table d'examen à bonne hauteur en fonction de la taille du patient pour son transfert.
- › Participez à des formations concernant la manutention manuelle de personnes (PRAP 2S).

### PROTÉGEZ-VOUS DES RAYONNEMENTS IONISANTS

- › Respectez les protocoles relatifs à la radioprotection établis par votre employeur ainsi que les consignes relatives au port des équipements de protection individuelle.
- › Rangez le dosimètre dans l'emplacement dédié pour que la mesure reflète réellement votre exposition.
- › Pour le personnel féminin : informez votre médecin du travail dès la connaissance de votre état de grossesse et votre employeur avant la fin du 1<sup>er</sup> trimestre.
- › Pour toute question relative aux rayonnements ionisants, contactez la personne compétente en radioprotection (PCR) désignée par votre employeur.

**L'exposition aux rayonnements ionisants est contre indiquée aux salariés de moins de 18 ans, aux femmes enceintes ou allaitantes.**

### PROTÉGEZ-VOUS DES RISQUES INFECTIEUX

- › Appliquez si besoin les protocoles de précautions (statuts infectieux des patients).
- › Prenez connaissance du protocole AES (Accident avec Exposition au Sang) et appliquez-le en cas de blessure.
- › Lavez-vous régulièrement les mains avec un savon doux et appliquez de la crème réparatrice.
- › Portez des gants en nitrile. Évitez le latex.
- › Soyez à jour de vos vaccinations obligatoires. Renseignez-vous auprès de votre médecin du travail.

### PROTÉGEZ-VOUS DES RISQUES CHIMIQUES

- › Respectez les protocoles d'utilisation établis.
- › Prenez connaissance des pictogrammes et des informations figurant sur les emballages des produits.
- › En cas de transvasement, utilisez des contenants adaptés et ré-étiquetés.
- › Portez des gants en nitrile.

### PRÉVENEZ LES ACCIDENTS

- › Portez les équipements de protection individuelle fournis par votre employeur (chaussures fermées à l'avant avec semelle antidérapante assurant un bon maintien du pied, type de gants et de masques selon les protocoles).
- › Maintenez l'environnement de travail propre et rangé.

Rapprochez-vous de votre employeur pour pouvoir appliquer au mieux ces conseils de prévention.